



DESTINATAIRE : Madame Renée Poliquin
Coordonatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

DATE : Le 6 septembre 2013

OBJET : **Projet d'exploitation d'un gisement d'apatite par Mine
Arnaud – Réponse à la question de la commission**

Madame,

Voici la réponse à la question suivante :

Y a-t-il un lien de causalité entre les émissions atmosphériques de la mine et l'acidification potentielle du lac des Rapides?

Tout d'abord, il est intéressant de comparer les d'émissions de SO₂ et de NOx projetées par Mine Arnaud, pour les années 6 et 10, avec d'autres industries de la région :

	SO ₂ (t/an)	NOx (t/an)
Mine Arnaud (6 ans)	0,8	484
Mine Arnaud (10 ans)	0,92	583
Alouette (aluminerie)	11 600	108
Cliff (bouletage)	3 175	1 628
Arcelor (mine de fer)	4 300	6 335

Les données présentées sont les plus récents résultats ayant été validés par le MDDEFP, soit ceux de 2011. Il y a donc déjà des contributeurs importants d'émission de SO₂ et de NOx dans la région de Sept-Îles et des environs.

L'impact le plus important pour l'acidification des lacs provient des précipitations de pluies acides. Les pluies acides se forment lorsque le SO₂ et le NOx se combinent avec l'eau présente dans l'air pour former, entre autre, du H₂SO₄. Au Québec, 75 % de la pollution acide est produite à l'extérieur de la province, soit aux États-unis et en

...2

Ontario. Les émissions de SO₂ et de NO_x ne se transforment donc pas immédiatement en pluies acides. Par conséquent, les gaz peuvent voyager sur de longues distances pouvant atteindre des milliers de kilomètres avant de précipiter.

Les émissions de SO₂ et de NO_x provenant de Mine Arnaud vont, elles aussi, prendre un certain temps à se transformer en dépôts acides et ne risquent pas d'affecter de manière significatives le lac des Rapides.

Laurence Grandmont
Analyste